



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24133044***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

29 AOÛT 2024AU GREFFIER WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0477 036 991****Nom**(en entier) : **HOREA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Jean-Baptiste Stouffs 20 Bte 4 à 1332 Rixensart****Objet de l'acte : Transfert siège**

En date du 18 juin 2024, l'assemblée générale ordinaire et l'organe d'administration qui se sont tenus ont décidé à l'unanimité de transférer le siège de la société avec effet immédiat en Région wallonne à l'adresse suivante :

Rue des Hayettes 18A
5522 Falaën

L'assemblée générale et l'organe d'administration ont décidé à l'unanimité de donner mandat à la S.R.L. COMPAGNIE FIDUCIAIRE ET DE GESTION, en abrégé CFG, inscrite à la BCE sous le numéro d'entreprise 0759.412.703, à ses administrateurs ainsi qu'à ses employés, préposés ou mandataires, dont Madame Nathalie CALOMME, afin d'assurer la publication des décisions ci-dessus aux Annexes du Moniteur belge ainsi que pour procéder aux éventuelles modifications nécessaires auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises. Dans le cadre de ce mandat, le mandataire est autorisé à signer tout document au nom et pour le compte de la société et/ou de ses administrateurs.

Nathalie Calomme
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).